

Avis de constitution

SOCIETE « DIALLO AMINATOU SARL » en abrégé « DA SARL »

Siège GRAND-BASSAM VITRE LOT 630 ILOT 86, Lot  
630, Ilot 86

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIALLO AMINATOU SARL » en  
abrégé « DA SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- ACHAT ET VENTE D'EMBALLAGES
- VENTE DE MARCHANDISES
- QUINCAILLERIE
- COIFFURE ET ESTHETIQUE
- INSTITUT DE BEAUTE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social GRAND-BASSAM VITRE LOT 630 ILOT 86, Lot

630, Ilot 86

Dirigeant(s) Mlle DIALLO AMINATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-BAS-01-2025-B12-00619 du 16/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 16/12/2025

